



Alors que le cadre d'objectifs et de moyens 2023-2027 ne prévoyait aucune suppression d'emploi au titre de l'année 2025, ce sont au contraire -550 suppressions d'emploi pour la DGFIP en 2025 !

La DGFIP est l'administration qui contribue le plus aux suppressions d'emplois au sein de la Fonction publique d'État. Depuis sa création en 2008 et jusqu'en 2025, la DGFIP aura subi de très importantes suppressions d'emplois : **32 046, soit plus de 28 % de ses effectifs.**

Cela représente 25 % du total des suppressions dans la fonction publique d'État !

Le COM 2023-2027 prévoit 3 000 suppressions d'emplois. Cela veut dire que, s'il était maintenu, la DGFIP subirait à minima d'ici 2027 1 600 suppressions d'emplois supplémentaires, soit la suppression de 33 646 emplois entre 2008 et 2027 !!!

Mais en plus nombre de postes correspondant aux ETP, pourtant budgétisés, environ 2000 postes restent vacants, faute de recrutements à la hauteur des départs à la retraite et mobilités diverses.

Depuis 15 ans les agents du Cantal payent le prix fort !

En y regardant de plus près, malgré l'annonce de 4 créations d'emplois, les services cantaliens supporteront dans les faits 3 suppressions de postes.

Les 7 emplois relocalisés au SAPF sont illusoires. Cette structure n'exerce aucune mission de service public à la population locale et sert de justification pour supprimer des emplois dans d'autres directions.

Dans le Cantal, ce sont 85 postes qui ont été supprimés depuis 2010 sans compter les postes vacants au nombre de 12 au 31 décembre 2024.

Nos collègues font face à une charge de travail en constante augmentation. Les effectifs, déjà trop réduits, peinent à répondre aux exigences d'un service public de qualité, conduisant ainsi à des burn-outs, des arrêts de travail prolongés et une démotivation croissante.

Enfin concernant l'élargissement du périmètre des Centres de contact, pour pallier les suppressions d'emplois, il accentue l'éloignement des services du public, déstructure l'organisation territoriale et réduit le niveau d'expertise des agents au plan local.

Sous couvert de spécialisation, les concentrations ou regroupements de services participent au contraire à la dégradation de la qualité du service rendu.

À l'instar de ce qui s'est passé pour le SIP, le SIE du Cantal va être rattaché au centre de contact de Lons-le-Saunier courant 2025, ce que la direction acte par avance en supprimant un poste de contrôleur au SIE.

À l'image de ce qu'il s'est déjà passé, la CGT affirme que les agents du SIE devront venir en soutien au centre de contact en ayant perdu entre-temps des emplois.

Ajoutons à cela que les points à l'ordre du jour de ce CSA ne sont examinés que pour information des représentants du personnel, reflet d'un dialogue social bafoué et d'un mépris de l'ensemble des agents de la direction.

Dans ces conditions, les élus CGT Finances Publiques du Cantal ont décidé de ne pas siéger et rappellent leurs revendications :

- arrêt des suppressions d'emploi ;
- création d'emploi de titulaires ;
- plan de titularisation des contractuels ;
- un service public de plein exercice et de proximité ;
- l'augmentation des pensions et salaires et la retraite à 60 ans.

Elle appelle l'ensemble des agents à se mobiliser pour gagner sur ces revendications.

À Aurillac, le 17 avril 2025

Les représentants CGT Finances Publiques au CSA
Patrice BRUN, Laurent VEYLET, Joël MAYNARD